

Les professeur.e.s et les parents réuni.e.s en AG
soutenu.e.s par l'intersyndicale CGT, FO, SNEP, SNES, SUD et la FCPE

À Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil,
Monsieur Daniel Auverlot,

Vitry-sur-Seine, le 13 février 2019

Monsieur le Recteur,

Il y a deux mois, le Secrétariat général du Rectorat a eu l'occasion de nous recevoir ici même au sujet de la montée en effectif d'une classe de terminale STMG, la faisant passer de 30 à 32 élèves. Suite à une mobilisation sans précédent, vous avez bien voulu octroyer les moyens permettant son dédoublement complet. Nous vous rappelons que les enseignant.es et les parents du lycée Jean Macé sont attaché.es au seuil de 30 élèves par classe en voie générale et 24 dans la voie technologique. Il semblerait que vous ayez partiellement pris acte de cet attachement en limitant les classes de Seconde à 30 et en limitant les classes de Terminale STI2D à 24.

Vous n'êtes pas sans savoir que le recrutement de notre lycée se fait auprès de collèges REP et REP+, dans un bassin socialement plus défavorisé qu'ailleurs. Comme notre ministre, nous sommes attaché.es à ce que chaque élève de notre lycée ait les mêmes chances de réussite qu'un.e autre élève de la République en favorisant l'égalité et l'ascension sociale. Et c'est pour cela que nous sommes fier.e.s d'y enseigner.

Malgré tout cela, les moyens que vous nous allouez pour la rentrée 2019 mettent définitivement en péril la réussite de nos élèves ainsi que leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur, la confiance des familles en l'institution et plus généralement dans la République, ainsi que la motivation des enseignant.es.

Nous avons 7 divisions de Première générale pour 189 élèves à la rentrée 2018. Pour la rentrée 2019, vous nous imposez de n'ouvrir que 6 divisions pour 210 élèves. L'effectif moyen dans la voie générale pour des élèves que l'on sait plus fragiles qu'ailleurs passe ainsi de 27 à 35 avec un minimum de dédoublement et des salles ne pouvant en aucun cas accueillir de tels effectifs. Nous ne comprenons pas cette décision prise en dépit du bon sens. Nous demandons l'ouverture d'une nouvelle division en Première générale et la limitation des effectifs à 30.

Ensuite, les dédoublements sont la condition nécessaire pour faire pratiquer les langues vivantes et les spécialités définies dans la réforme. Nous demandons qu'obligatoirement 1h soit dédoublée dans chaque langue de Seconde et de Première et que 2h soit dédoublées par spécialité. Nous vous informons qu'il n'a pas été possible de dédoubler 12 groupes de spécialités sur 18 avec la projection proposée par la Direction de notre lycée. L'exemple le plus emblématique est celui des mathématiques, définitivement absentes du tronc commun, promises à être enseignées 4h par semaine à 35 en classe de Première pour un programme plus difficile que celui de Première S et avec un impératif d'utilisation d'ordinateurs. Pour rappel, nous avons 5,5h pour permettre son enseignement en série S dans notre lycée classé. Un autre exemple est celui de l'anglais avec un dédoublement d'une heure quinzaine pour l'oral et rien en espagnol et en allemand. Et que dire des SNT dont l'enseignement est prévu à 30 élèves alors que le programme exige une manipulation sur ordinateur ? Nous précisons en outre que nous perdons 0,5h en mathématiques et 0,5h en français de dédoublement en classe de Seconde alors que les effets de la mesure de 12 élèves par classe en

CP et CE1 pour l'acquisition des fondamentaux dans ces matières ne se feront ressentir que dans dix ans. Nous perdons également 1h de dédoublement en histoire-géographie en classe de Seconde.

De plus, le choix des spécialités est faussé par la contrainte du nombre de places offertes dans chacune d'entre elle. Comment nouer un climat de confiance entre les parents et l'institution, et entre les professeur.es et la hiérarchie si l'on promeut une réforme dont la philosophie centrale est le choix de 3 spécialités en classe de Première et qu'en même temps on fixe les spécialités et le nombre de places par avance ? Nous réclamons qu'il y ait un nombre de groupes de spécialités suffisant pour permettre un vrai choix de la part des élèves.

L'accompagnement personnalisé et le temps prévu pour l'orientation ne peut pas apparaître dans le TRMD proposé par la Direction de notre lycée comme cela est prévu dans les textes faute de moyens. La confiance en l'institution est également engagée sur ce point en promettant 1,5h d'orientation dans toutes les classes de Seconde et de Première et en ne donnant pas les moyens permettant son organisation. Nous demandons qu'un complément d'heures soit alloué pour que les élèves puissent avoir ce temps de réflexion sur l'orientation.

Plus généralement, les professeur.es du lycée Jean Macé, mobilisé.es depuis le mardi 29 janvier et en grève reconductible depuis le mardi 5 février 2019, ne comprennent pas pourquoi le gouvernement s'obstine à imposer une réforme dont l'application ne permet pas de proposer dans les faits les promesses qu'elle soutient. Nous réclamons son abrogation ou, dans l'éventualité de sa mise œuvre forcée, qu'un abondement de 165,5h de notre DHG soit décidé afin que notre Direction puisse établir une projection tenant compte de la réalité des difficultés rencontrées dans notre lycée.

Voici le chiffrage :

- 7^{ème} division de Première 22,5h hors spécialités
- Dédoublement en anglais en Première 1h x 7
- Dédoublement en allemand en Seconde 1h x 2
- Dédoublement en allemand en Première 1h x 2
- Dédoublement en espagnol en Seconde 1h x 9
- Dédoublement en espagnol en Première 1h x 5
- Dédoublement en spécialité Première anglais 2h x 2
- Dédoublement en spécialité Première mathématiques 2h x 6
- Dédoublement en spécialité Première histoire-géographie 2h x 3
- Dédoublement en spécialité Première SES 2h x 2
- Dédoublement en spécialité Première humanité 2h
- Groupes de spécialité manquants en maths 6h x 2
- Groupe de spécialité manquant en espagnol 6h
- Groupe de spécialité manquant en physique-chimie 6h
- Groupes de spécialité manquant en SVT 6h
- Orientation en Première 1,5h x 7
- Dédoublement maths en Seconde 0,5h x 11
- Dédoublement français en Seconde 0,5h x 11
- Dédoublement histoire-géographie en Seconde 1h x 11
- Dédoublement en SNT 1h x 11
- Orientation en Seconde 1,5h x 11

Total 165,5h

Il est à noter que ce sont à peu près les moyens dont nous disposions il y a encore quelques années de cela dans notre établissement.

Par ailleurs, nous sommes extrêmement inquiète.s de la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle. En effet, cette réforme impliquera une réduction drastique des heures de cours dès l'an prochain. L'ensemble des programmes est revue à marche forcée et l'ouverture culturelle évacuée. Par ailleurs, cette réduction des horaires, notamment en enseignement général, rendra les poursuites d'études en BTS plus difficiles.

Persuadé.es que vous partagez notre souci de réduire les inégalités scolaires, sociales et territoriales, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de notre attachement profond au service de l'enseignement public.

Les professeur.es et les parents du lycée Jean Macé